

CHARTRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT

ÉDITORIAL	p 3
LE COMPTE ADMINISTRATIF	
• Le compte administratif 2020	p 4
• 2020 : une 19 ^e année de réduction des taux de la fiscalité directe à Chartres	p 5
• 2020 : des dépenses d'équipement proches de 25,7M€	p 6
• La dette	p 7
INVESTISSEMENTS	
• Le Pôle administratif	p 9
• Le Pôle gare	p 10-11
• L'aménagement des espaces publics	p 12-13
• L'entretien du patrimoine public	p 14-15
AU QUOTIDIEN	
• Covid 19: une activité quotidienne bouleversée	p 17
• Environnement et cadre de vie	p 18
• Vie citoyenne et proximité	p 19
• Action sociale	p 20
• Action éducative	p 21
• Jeunesse et sports	p 22
• Action culturelle	p 23
• Promotion & attractivité	p 24
• Événements & animations	p 25
TRIBUNES DE L'OPPOSITION	p 26-27

RETROUVEZ
les informations
sur les finances
de la Ville
sur www.chartres.fr,
rubrique
Votre mairie/Finances

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
adjoint aux Finances
et à la Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2020
de la Ville

Lundi 4 octobre à 18 h 30

MPT La Madeleine

Lundi 4 octobre à 20 h 30

MPT des Petits Clos

Mardi 5 octobre à 18 h 30

MPT du Pont Neuf

Mardi 5 octobre à 20 h 30

MPT de Rechèvres - la Cité

Mercredi 6 octobre à 20 h 30

MPT des Comtesses

Jedi 7 octobre à 20 h 30

Salon Montescot



Madame, Monsieur,

Comme chaque année depuis 2002, je me fais un devoir et un plaisir de vous présenter les comptes de la Ville de Chartres, en l'occurrence ici ceux de l'année 2020. Ils ont été adoptés par le Conseil municipal en juin dernier. Ces comptes affichent le montant exact de nos recettes et de nos dépenses effectivement réalisées. Elles vous sont détaillées dans cette brochure.

Vous constaterez que la crise sanitaire a impacté sérieusement les activités que nous proposons dans notre Budget 2020, construit en fin d'année 2019 avant le déclenchement de la pandémie.

Des manifestations nombreuses ont dû être supprimées. Le montant des subventions municipales a été diminué d'autant. Mais les services de la Ville ont dû également s'investir massivement pour faire face à la crise. Je veux saluer ici leur engagement exceptionnel qui dépasse de beaucoup leur seule traduction chiffrée. Cette mobilisation a permis d'aider les personnes les plus fragiles à traverser cette période inattendue et difficile pour beaucoup.

Pour autant, nous avons réussi à maintenir en très grande partie les investissements prévus, qui engagent l'avenir de Chartres : 25,7 millions d'euros, soit plus que la moyenne de chacune des 6 années précédentes. Votre « mieux vivre à Chartres » demeure notre priorité.

Financièrement, nous avons amélioré les résultats de notre gestion financière, avec un résultat excédentaire supérieur à 15,7 millions d'euros, à comparer aux 10,1 millions d'euros dégagés en 2019. La dette de la Ville reste parfaitement contrôlée et sécurisée. Si nous arrêtons d'investir aujourd'hui, nous pourrions la rembourser en 7 ans, quand l'Etat affiche le seuil d'alerte à 12 ans.

Je veux enfin vous remercier, au nom de notre Maire Jean-Pierre Gorges et de notre majorité municipale, pour notre réélection dès le 1^{er} tour la même année. Depuis 2001 cette confiance, plusieurs fois renouvelée dans le modèle chartrain que nous développons, nous oblige.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et vous invite à participer à l'une des 6 réunions publiques de présentation de ces comptes. Elles seront organisées dans vos quartiers, selon le calendrier ci-contre. J'y répondrai bien volontiers à vos demandes de précisions comme à toutes les interrogations que vous voudrez bien m'adresser.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver.

Franck MASSELUS

Adjoint au maire
en charge des Finances de la Prospective.

Le compte administratif 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise de la pandémie de la CORONA VIRUS et par des confinements successifs décidés par l'Etat (17 mars au 11 mai puis 30 octobre au 15 décembre). La Ville de Chartres a dû s'adapter : les services publics essentiels ont été maintenus, certaines activités ont été suspendues ou limitées.

Les chiffres des budgets réalisés 2020 ne sont donc en rien comparables à ceux des années précédentes. En effet les recettes issues des services proposés à la population (secteur culturel), les redevances etc... ont par exemple été impactés par un arrêt brutal du fait des restrictions imposées à la population (arrêt des fréquentations de certains sites). Des mesures ont par ailleurs été adoptées par la collectivité pour prendre en compte les difficultés rencontrées : exonération de droit de place et terrasse et de redevances d'occupation du domaine public, avenants pour le secteur associatif du fait des événements non réalisés en 2020...

En 2020, les principales ressources liées au fonctionnement courant sont reçues

par le Budget Principal de la Ville avec notamment les impôts et taxes pour près de 47 M€. Les produits issus des services et du domaine représentent 6,1 M€ soit une baisse de plus d'1M€ par rapport à 2019. Des concours sont également perçus au titre des relations avec Chartres métropole : 5,3 M€ de dotation de solidarité communautaire et 11,7 M€ d'attribution de compensation. Les recettes, encaissées sur la section d'investissement, sont en rapport avec des immobilisations créées ou en cours. On peut ainsi évoquer les subventions pour la redevance d'investissement de Chartres Métropole pour la réalisation du Pôle Administratif (3,5M€), le Fonds de Compensation à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA : 7,2 M€),

des taxes d'aménagement (1M€), des reversements assurés par le Conseil départemental pour des opérations de voirie réalisées par la collectivité.

Les dépenses totales de 48,2 M€ regroupent à la fois des charges permettant l'entretien du patrimoine mais aussi le fonctionnement des services. Le paiement du personnel Ville représente un montant de près de 25 M€ pour le seul budget principal (4M€ de frais de personnel sont par ailleurs portés pour le budget petite enfance). Parmi les autres dépenses on peut évoquer les subventions aux associations pour environ 5,8 M€, les charges financières proches de 2,5M€ ou la subvention au CCAS de 1,8M€.

Les points essentiels de l'année 2020

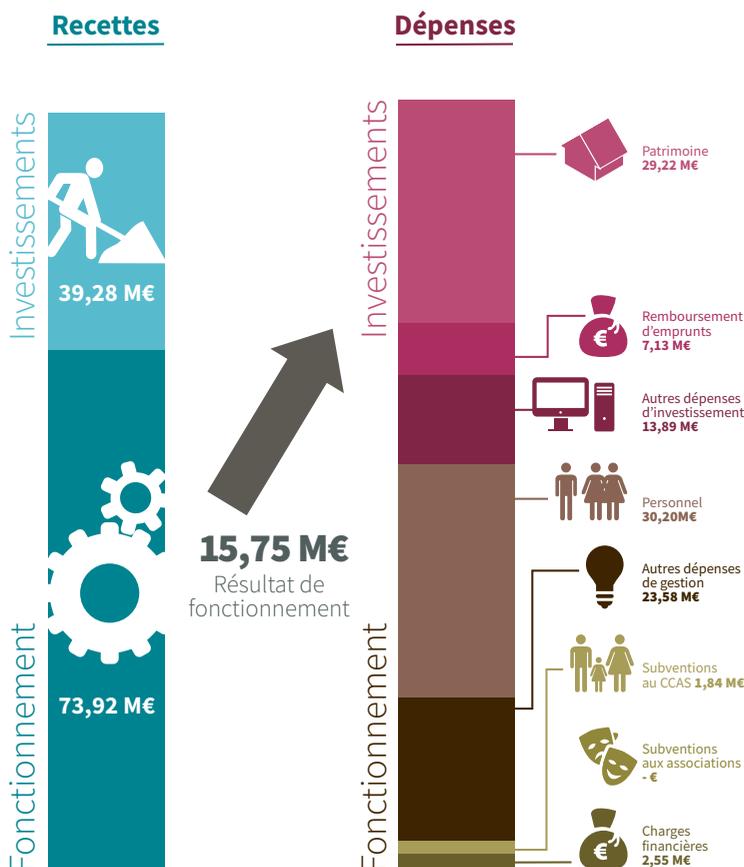
- Une 19ème baisse des taux de la fiscalité directe locale menée durant l'accomplissement de la réforme de la Taxe d'Habitation
- Un niveau d'investissement très satisfaisant même si plusieurs interventions ont été stoppées par le confinement et les mesures à respecter sur les chantiers
- Hors budget Aménagements, le délai de désendettement est inférieur à 8 années

Les dotations reçues de l'Etat

Elles sont restées globalement « stables » même si on peut noter un léger recul pour la collectivité. La dotation forfaitaire, qui est une composante essentielle de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a été minorée de 127 K€ en 2020. La Dotation de Solidarité Urbaine qui progresse de près de 50 K€, n'arrive pas à compenser cette baisse. La DGF totale encaissée par la Ville en 2020 fut de 6 187 160 €.

Ce montant doit être toutefois mis en perspective avec les réfections réalisées par l'Etat sur plusieurs années (4) et dans le cadre d'un « redressement des finances publiques ». Ces réductions répétées constituent quelques années après, des pertes définitives (et cumulées) de produits pour une collectivité locale.

Le compte administratif 2020



2020 : une 19^e année de réduction des taux de la fiscalité directe à Chartres

Alors que le Projet de loi de finances (PLF) prévoyait un gel des valeurs locatives concernées par la réforme de la taxe d'habitation (TH) (soit une minoration de 250 M€ de produit fiscal pour les collectivités), le 18 octobre 2019, les députés ont voté favorablement dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020, un amendement sur une revalorisation forfaitaire en 2020 de 0,9% des Valeurs locatives (VL) servant de calcul à la TH sur les résidences principales. Cette valeur de 0,9 % est toutefois inférieure à la valeur retenue pour les autres taxes.

Le dynamisme des bases sur Chartres, et notamment l'impact des constructions nouvelles, permet d'avoir une progression plus importante sur notre secteur : la revalorisation ci-dessus s'ajoute à celle des constructions nouvelles. Ainsi, l'ensemble des bases « ménages » chartraises a augmenté entre 2019 et 2020 de +1,18 %. Par imposition, cette hausse se répartie ainsi, en prenant en compte la progression physique :

- +1,04 % pour la taxe d'habitation
- +1,28 % pour la taxe sur le foncier bâti
- +3,32 % pour la taxe sur le foncier non bâti

	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
2018	50 802 953 €	62 001 805 €	343 348 €
2019	52 557 974 €	64 356 771 €	355 604 €
2020*	53 103 322 €	65 180 953 €	367 409 €

*2020 recalculé suite notifications de 2021.

Rappel de la suppression de la Taxe Habitation (TH) comme un impôt direct local :

La loi de finances pour 2020 publiée au Journal officiel du 29 décembre 2019 a entériné la suppression progressive de la taxe d'habitation jusqu'en 2023 : En 2019, les ménages aux revenus modestes ont bénéficié d'un allègement de 65 % de leur taxe d'habitation. En 2020, les ménages aux revenus les plus modestes sont intégralement exonérés de taxe d'habitation. En 2021, les ménages aux revenus les plus élevés profiteront d'un dégrèvement de 30 % de leur taxe d'habitation. En 2022, les ménages aux revenus les plus élevés profiteront d'un dégrèvement de 65 % de leur taxe d'habitation.

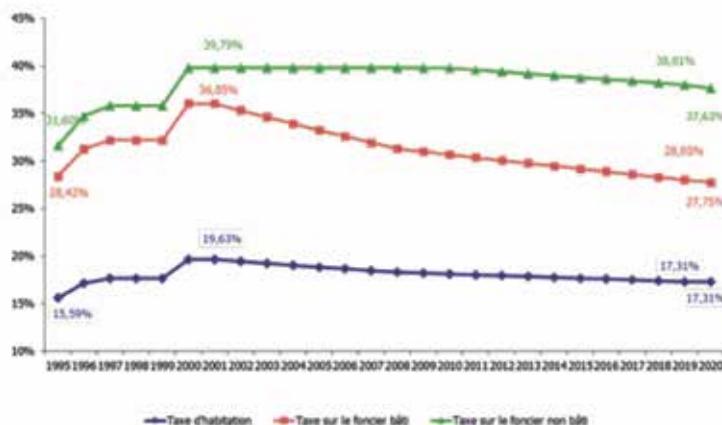
En 2023, tous les foyers seront exonérés de la taxe d'habitation.

Il convient de rappeler que la suppression de la TH ne s'applique que sur les résidences principales ; les résidences secondaires restent donc imposables.

Comme expliqué précédemment, même si les taux ont varié à la baisse, les progressions des bases ont permis d'enregistrer des recettes fiscales directes en évolution. Hors compensation, la ville a enregistré en 2020 27,6 M€ de ressources fiscales directes.

La suppression de la TH dans le budget des collectivités locales implique pour l'Etat une nouvelle compensation à prévoir.

La baisse des taux appliquée depuis 2002



En dépit de la suppression de la taxe d'habitation engagée par l'Etat, la municipalité a toujours maintenu ses engagements sur le mandat à savoir : la baisse des taux pour tous que l'on soit concerné ou non par le dispositif légal.

Il convient de rappeler qu'entre 2001 et 2019, les taux des impôts ménages ont connu les diminutions suivantes :

- Le taux de la taxe d'habitation est passé de 19,63 % en 2001 à 17,31 % en 2019 (17,31 % en 2020)
- Le taux sur le foncier bâti est passé de 36,05 % en 2001 à 28,03 % en 2019 (27,75 % en 2020)
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est passé de 39,79 % en 2001 à 38,01 % en 2019 (37,63 % en 2020)

La Loi de Finances prévoyait, pour 2020, un gel des taux applicable à la taxe d'habitation pour toutes les collectivités en France (cette taxe devenant « taxe d'habitation sur les résidences secondaires » en 2021 et restant figée pendant 3 ans de 2020 à 2022). Aussi, en 2020 la Ville de Chartres n'a pas pu procéder à une nouvelle diminution sur cette imposition. La municipalité souhaitant néanmoins poursuivre en 2020 ses engagements, les taux votés par la collectivité ont été les suivants :

- Gel de la taxe d'habitation à 17,31 %
- Diminution de 1% du taux de la taxe sur le foncier bâti à 27,75 %
- Diminution de 1% du taux de la taxe sur le foncier non bâti à 37,63 %.

2020 : des dépenses d'équipement proches de 25,7 M€ (hors budget aménagements)

2020 : avec des dépenses d'équipement proches de 25,7 M€ (hors budget aménagements) la collectivité fut mobilisée dans sa modernisation même si la crise a stoppé plusieurs interventions.

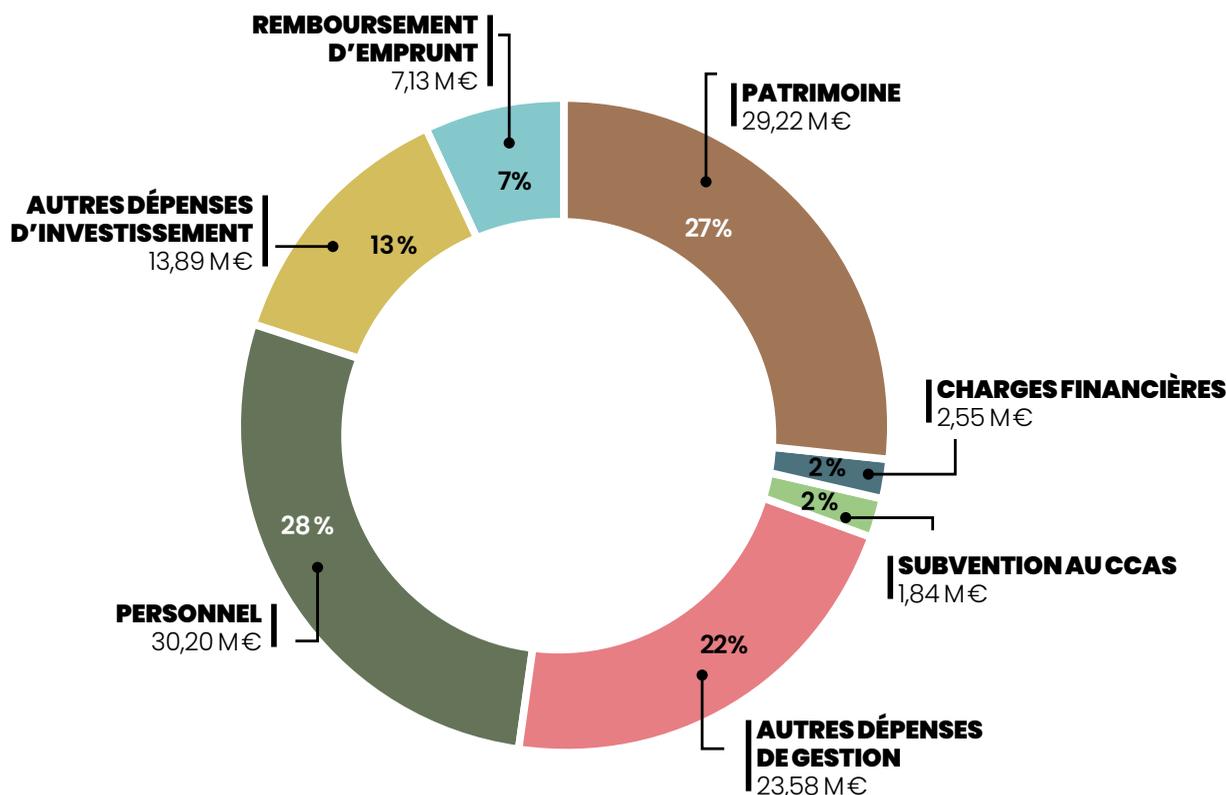
En 2020 la collectivité a procédé au paiement de frais d'études, de travaux sur différents bâtiments et sur sa voirie pour près de 23,8 M€. Cette somme peut être complétée des réalisations effectuées « en régie » par ses propres services ainsi que les subventions d'équipement versées (359 K€). Dans les interventions mandatées auprès d'entreprises on peut citer : la réalisation du Pôle Administratif et sa maîtrise d'œuvre (8 M€), la réfection et aménagements de voirie (3,2 M€), les travaux sur sites sportifs ou jeunesse (2,2 M€), les travaux sur sites culturels (0,6 M€), les travaux dans les écoles (0,4 M€), les équipements vidéo protection (1779,1 M€), Chartres en lumières (0,61 M€)

C'est donc près de 25,7 M€ qui ont été dépensés directement par la Ville sur l'année même.

Il convient de rappeler que dans le cadre de plusieurs concessions confiées à la Société Publique Locale Chartres Aménagement, des participations sont également versées : 310 K€ pour le Pôle gare, 96 K€ pour la Courtille, 599 K€ pour les Hauts Saumons.

On peut encore ajouter à ces sommes, les dépenses effectuées par la Ville pour le compte d'autres collectivités afin que les travaux soient pilotés par la même entité. Les travaux menés sur la rue des Petites Filles Dieu ont ainsi fait l'objet d'une convention avec le Conseil départemental.

Le budget annexe Aménagements concentre les travaux et réhabilitations engagés sur le quartier des Clos. Les différentes destructions et aménagements donnent lieu à des cessions à des opérateurs publics ou privés. De nouvelles résidences et habitations doivent succéder aux immeubles édifiés dans les années 60-70. Des subventions de l'Etat (NPANRU), de la Région Centre-Val de Loire et du département accompagnent cette transformation d'un quartier. Les établissements bancaires participent avec la Ville afin d'assurer l'équilibre de ce budget jusqu'à sa finalisation.



La dette

L'encours de la dette, hors budget « aménagements », s'élève à 105,5 M€ au 31 décembre 2020, ce qui situe la dette consolidée par habitant à 2 654 €. Ce montant peut sembler important à première lecture mais il illustre surtout la volonté d'une collectivité d'innover et d'anticiper son avenir.

Mais plus que la dette par habitant, c'est le ratio de désendettement qu'il convient d'examiner avec, au 31/12/2020, un ratio de 7,5 années. Ce qui situe la Ville de Chartres bien en dessous du ratio préconisé par l'Etat et nos partenaires financiers, à savoir 12 années.

Le budget Aménagements est un budget dit « de stocks ». Les emprunts sont liés à l'achat de terrains et à des travaux d'aménagements et de viabilisation qui seront pour partie couverts in fine par la vente des parcelles. La majorité des opérations financées par ce budget concerne le secteur des Clos. Pour information, fin 2020, les terrains aménagés à vendre à des opérateurs représentaient une surface de près de 60 000 m² dans

l'attente d'une cession à Bouygues et d'une acquisition auprès de Chartres Métropole Habitat (rue Lavoisier et Ampère pour 1 095 000 M€ représentant 10 142 m²).

Sur le budget principal, l'évolution est due majoritairement au financement du projet de pôle administratif. Malgré la crise, les décaissements dus aux ultimes travaux nécessitent la réalisation des emprunts prévus.

Au 31 décembre 2020, la dette de la collectivité (hors opérations d'aménagements) présente les caractéristiques suivantes :

- 37 emprunts pour 150 518 829,77€ d'encours
- 99,39 % de l'encours concerne le budget principal

• Un encours réparti principalement entre 4 organismes bancaires : le groupe Caisse d'Epargne (35,6%), le groupe Crédit Agricole (19,0%), la Caisse des Dépôts et de Consignations (15,1%), et le groupe La Banque Postale/SFIL (27,6%)

- Un taux moyen de l'exercice à 2,27%
- Des intérêts de la dette pour l'année 2020 de 2 453 K€
- 100% de la dette est classé sans risque sur la Charte Gissler soit « 1A ».

Un rapport sur l'état de la dette de la Ville de Chartres au 1^{er} janvier 2021 a été adopté en conseil Municipal le 17 mars 2021 (n°CM2021/038).

Ville de Chartres	Stock au 31/12/2019	Remboursement emprunt	Recours à l'emprunt	Stock au 31/12/2020
Budget Principal	99 954 132,38 €	7 078 465,41 €	12 000 000,00 €	104 875 667,02 €
BA Tourisme et loisirs	352 406,39 €	13 446,67 €		338 959,71 €
BA Parcs de stationnement	88 534,90 €	26 296,44 €		62 238,45 €
BA Petite enfance	248 408,62 €	6 444,03 €		241 964,59 €
TOTAL (Hors Budget Aménagements)	100 643 482,29 €	7 124 652,55 €	12 000 000,00 €	105 518 829,77 €
BA Aménagements	36 328 387,80 €	1 756 871,46 €	1 000 000,00 €	35 571 516,34 €
TOTAL Général	136 971 870,09 €	8 881 524,01 €	13 000 000,00 €	141 090 346,11 €

Ratios liés au compte administratif 2019 de la collectivité (ratios officiels du Budget principal)

Ratios	CA 2019	CA 2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 267,79 €	1 212,16 €
Produit des impositions directes / population	680,37 €	773,09 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 515,05 €	1 528,82 €
Dépenses d'équipement brut / population	711,35 €	637,50 €
Encours de dette / population	2 323,13 €	2 513,75 €
Dotations globales de fonctionnement / population	156,41 €	155,60 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	51,4 %	52,78 %
Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,8 %	90,93 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	47,0 %	41,70 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	153,3 %	164,42 %

LES INVESTISSEMENTS

- Le Pôle administratif **p 9**
- Le Pôle Gare **p 10-11**
- L'aménagement des espaces publics **p 12-13**
- L'entretien du patrimoine public **p 14-15**



La passerelle du Pôle Gare

Le pôle administratif

Avancement du chantier en 2020

Après une année 2019 chargée, l'année 2020 qui devait voir la livraison progressive de différents bâtiments a été, malheureusement, très fortement perturbée dès le début par le contexte de crise sanitaire.



cité, réseaux informatiques...) ont finalisé la pose de leurs appareillages au cours de cette année et ont surtout engagé leurs opérations de mises en route, tests et programmations qui se poursuivront ainsi jusqu'à livraison complète des bâtiments.

Enfin, dans les niveaux supérieurs du front-office, une fois les cloisonnements modulaires installés, ce sont les mobiliers commandés en 2019 qui ont pu trouver leur place définitive et ont été raccordés aux réseaux, jusqu'alors en attente dans les faux-planchers.

Concernant l'aile est du programme, le bâtiment dit du back-office, bien que n'ayant pas la priorité des plannings de travaux, le clos/couvert de l'extension du R+3 a été achevé et les équipements techniques intérieurs posés sur l'ensemble du niveau (CVC, éclairages, réseaux divers...) permettant de poursuivre les travaux de finition initiés dans les niveaux inférieurs l'année précédente : faux-planchers, faux-plafonds, peintures...

Dans les sous-sols, les efforts se sont portés essentiellement sur la grande salle de réception et sa galerie d'accès, avec la pose des sols en pierre naturelle, des jouées métalliques et des stores des grandes verrières et sur les finitions des offices traiteurs, restaurant du personnel et des multiples vestiaires (carrelages, faïences, plafonds, éclairages, distribution réseaux, équipements sanitaires) en vue des premières installations d'équipements de cuisine en 2021. Enfin les finitions des locaux d'archivage du sous-sol 3 ont été faites : peintures et résines des sols, de même que la livraison de la salle centrale informatique et la mise en place du réseau de défense incendie par gaz inerte.

Les décisions gouvernementales de confinement ont imposé la suspension des travaux et la fermeture du chantier pendant presque 3 mois. Si les conditions de réouverture et la nouvelle organisation du travail ont également modifié la suite du chantier, les difficultés économiques rencontrées par plusieurs entreprises durant cette période ont aussi contraint celles-ci à réduire leurs équipes ou même parfois à quitter le chantier. Ce furent donc des sources d'importants retards supplémentaires.

Néanmoins, cette situation n'a pas impacté techniquement les travaux qui ont donc pu se dérouler tels que prévu, selon des plannings reconsidérés.

L'effort a été porté sur l'aile ouest du pôle administratif, qui accueille le front-office (guichets des services publics) en vue d'une première étape de livraison.

Ainsi se sont poursuivis, au cours des deux premiers trimestres, les importants travaux de parements muraux en pierre et bois de la salle des Conseils et des différents halls et foyers associés (rez-de-

chaussée, sous-sol 1 et 2) ; les traitements acoustiques et finitions décoratives de leurs plafonds ou encore les mises en place de toutes les portes. Les mobiliers de la salle des Conseils ont alors pu être livrés et installés une fois posés les moquettes et le plancher de la scène.

Ceci a permis aux prestataires des équipements multimédia/audio/vidéo d'intégrer leurs multiples matériels et accessoires en salle comme en régies, notamment les pupitres des postes des élus qui permettront le fonctionnement des séances et la saisie électronique des votes, entre autres.

Les équipements de sécurité et de contrôle d'accès ont également été progressivement déployés au fur et à mesure de l'avancement des lots de construction (détection, alarmes, caméras, serrureries spécifiques et lecteurs de badges...).

Les lots techniques quant à eux (électrici-




L'Europe s'engage
avec l'ERDF
L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.


Région Centre-Val de Loire

Pôle Gare

Une année d'importante transition



La place Pierre-Sémard en travaux puis livrée.

LES INVESTISSEMENTS



Moment protocolaire de la réception de la passerelle

Créer une entrée de ville à part entière.

Jusqu'au début des années 2000, le périmètre gare avait évolué pendant des décennies par à-coups, au rythme de l'évolution du trafic du rail – services voyageurs et fret – sans projet d'aménagement. Au final, emprises techniques SNCF, terrains en quasi-friches émaillaient le quartier, pourtant stratégique à double-titre : quartier d'entrée de ville par les gares SNCF et routière, et réserve importante de foncier à 10 minutes à pied de la cathédrale.

En 2020, le programme Pôle Gare métamorphose le quartier, par le bras de la SPL Chartres Aménagement, concessionnaire de l'opération. La place Pierre-Sémard, l'avenue Jehan-de-Beauce, les rues Félibien et Nicole commencent à adopter leur nouvelle configuration, dans l'esprit des boulevards Chasles et Viollette. La place des piétons, flux doux, et transports en commun y est affirmée et la scène urbaine remodelée à grand renfort de ponctuations paysagères. Désormais, dès la sortie de gare, Chartres affiche son ambition en matière de cadre de vie. Ce même soin vaut pour l'ensemble des périmètres concernés par la reconstitution ferroviaire, comme l'impasse de l'Arbre-de-la-Liberté, en lisière de la base de maintenance dite de Gallardon.

Installer l'accessibilité, la tranquillité et la sécurité

Dans ce « nouveau » domaine public, l'accessibilité est d'emblée intégrée et se traduit concrètement en aménagements spécifiques. En concertation avec les associations représentantes du handicap (PMR et malvoyants), les pentes et types de revêtements sont étudiés pour éviter toutes mauvaises configurations, tandis que des cheminements normés sont installés dans l'ensemble du périmètre pour guider depuis et vers les services présents, ceux du transport notamment (gare, arrêts de bus, taxis).

Moins visible du public mais pour autant indispensable, le volet tranquillité et sécurité est lui aussi au cœur de ce périmètre urbain. Une convention est ainsi établie avec SNCF pour établir la parfaite continuité entre les dispositifs de vidéo-protection et les périmètres d'intervention de l'autorité municipale d'un côté, et de l'opérateur de l'autre.

Finaliser la passerelle

La passerelle est à la jonction des composantes intermodalité et liaison urbaine du Pôle Gare. Avec ses éléments en place depuis juillet 2019, elle travaille durant l'année 2020 à son ouverture au public par ses travaux d'étanchéité, mise en fonctionnement des ascenseurs et de l'éclairage, habillages et finitions...

Préparer la zone de l'Épargne et la phase III du Pôle Gare

En parallèle de ces travaux, Chartres Aménagement prépare la transformation de la zone de l'Épargne. Les terrains sont libérés des réseaux souterrains existants, et de nouveaux assainissements sont installés en cohérence avec les futures implantations des équipements. Les premiers ordres de services sont passés pour la construction du complexe culturel et sportif de Chartres métropole, et les dernières étapes administratives sont finalisées pour que démarre en 2021 la DSP qui permettra la construction et la gestion du futur parking.

Les diagnostics sont également opérés pour la mise en état des sols du secteur Sernam.

Chiffres clés

- 310 000 € d'avances de la Ville pour l'année 2020
- 4 030 000 € cumulés au titre de ces avances
- Dépenses d'aménagement : 4 084 017 € HT
- 30 arbres plantés sur le périmètre Jehan-de-Beauce / Pierre-Sémard et 1060 m² de couvre-sols et de vissons
- Déploiement de la vidéo-protection sur le Pôle gare : 104 130 €

Aménagement des espaces publics

La Roseraie



D'une superficie de 21 hectares, l'opération d'aménagement de la Roseraie a pour objectifs la mise en œuvre d'un projet urbain et d'une politique de l'habitat afin de réaliser des équipements collectifs et reconstituer notamment une partie des logements sociaux démolis sur la ZAC de Beaulieu.

Situé sur le plateau nord-ouest de Chartres, entre le quartier de

Rechèvres et la commune de Lèves, le programme consiste en la réalisation de 790 logements, 500 m² de commerces, 2 000 m² de services et 40 % d'espaces publics dont le grand parc de la Roseraie.

L'année 2020 a permis notamment la livraison de la rue Édouard-Lefèvre.

Courtille



Dans le cadre de la convention d'aménagement qui la lie à la SPL Chartres Aménagement, la Ville a versé, au titre de 2020, une participation de 864 000 € afin de permettre un équilibre financier sans attendre la fin de l'opération. Celle-ci a pour but de développer et requalifier la partie sud de la Courtille, réaménager les espaces publics et favoriser notamment les déplacements doux et les transports en commun.

L'opération, d'une superficie de 64 067 m², prévoit la réalisation de 2 îlots : l'îlot Piscine destiné notamment à la promotion immobilière et l'îlot Mendès-France avec l'installation d'un établissement scolaire primaire d'enseignement privé. Le projet prévoit également le réaménagement des rues Jules-Martin, Pierre-Mendès-France, Victor-Gilbert et de la place Roger-Joly.

L'entretien du patrimoine public

Le 12 octobre 2020, le parc Jacques-Grand a été inauguré. D'une surface de 1,5 ha et situé à proximité des commerces du mail Jean-de-Dunois, au cœur des habitations de la Madeleine, il a nécessité un an de travaux et a coûté plus de 1 252 000 €. Avec son boulodrome, son espace détente avec hamacs et chaises longues, son jardin et ses différents espaces de jeux, il offre aux habitants du quartier une diversité de paysages.

Près de la gare, les travaux du OFF – futur scène de théâtre associatif, se poursuivent. Les salles sont prêtes à recevoir leurs

nouveaux équipements.

L'aire de jeux du jardin d'Horticulture a, quant à elle, été renouvelée pour un montant de 100 000 € et dispose maintenant d'une tyrolienne de 13 mètres, d'une grande structure de jeux et d'un manège accessible aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, la passerelle des Trois Moulins située en basse-ville a fait peau neuve. La structure a été renforcée, les mains-courantes et garde-corps ont été rénovés et des travaux de reprise paysagère ont été effectués pour environ 42 000 €.

La voirie

La Ville a effectué pour 3,2 millions d'euros de travaux de réfection et d'entretien de voirie. Ainsi, 2020 a vu l'achèvement du réaménagement de la rue des Petites Filles Dieu avec notamment des trottoirs élargis et davantage de place accordée aux cyclistes et piétons. Différentes interventions ont eu lieu sur l'avenue d'Orléans pour 221 000 € comme la réfection du trottoir entre le giratoire de la rocade et l'entreprise Gallia ou encore celle de l'entrée de l'Espace Océam et de Noz.

La rue de Sours, voirie départementale, a vu le renouvellement de sa couche de roulement. La Ville est intervenue, quant à elle, pour la mise en accessibilité PMR des arrêts de bus et la réfection des trottoirs pour 413 000 €.

Enfin, la piste cyclable du Boulevard Foch a été refaite pour plus de 184 000 €.



Travaux dans les écoles

A l'image du groupe scolaire du Grand-Jardin en 2019, la collectivité a poursuivi ses travaux de sécurisation des écoles, comme Jules-Ferry ou Maurice-Carême. Les rues ont été habillées de pavés en résine rouge afin d'améliorer la visibilité des passages piétons, et des zones 30 ont été créées.

De plus, comme chaque année, les services techniques ont profité des vacances d'été pour effectuer des travaux de peinture, comme dans les écoles Emile-Zola, Annie-Fournier ou encore La Brèche.

Enfin, plus de 63 000 € ont été consacrés au renouvellement de matériels informatiques avec l'achat de vidéoprojecteurs interactifs ou d'ordinateurs portables.



Equipements sportifs



En 2020, la Ville a dépensé 2 181 900 € pour la réalisation de travaux sur les sites sportifs ou jeunesse.

Au stade Jean Gallet, le terrain de foot de l'annexe 2 a été réhabilité avec un drainage et le changement des arroseurs. Les abords extérieurs ont également été aménagés pour en faciliter l'entretien.

Le stade Jacques-Couvret a, quant à lui, reçu un éclairage led, une mise aux normes de l'assainissement et la réfection de ses mains courantes.

A la Madeleine, deux terrains de tennis extérieurs ont été rénovés, en terre battue.

Enfin, des travaux de mises aux normes et de confort ont été effectués dans les gymnases Fulbert et Charles-Péguy, pour un montant d'environ 179 000 €.



AU QUOTIDIEN 2020

- Covid 19 : une activité quotidienne bouleversée p 17
- Environnement et cadre de vie p 18
- Vie citoyenne et proximité p 19
- Action sociale p 20
- Action éducative p 21
- Jeunesse & sports p 22
- Action culturelle p 23
- Promotion & attractivité p 24
- Evénements & animations p 25



Covid 19 : une activité quotidienne bouleversée



Parmi les services exceptionnels liés à la pandémie : la distribution de masques aux usagers des services du CCAS

Comme la réalisation des investissements, l'activité au quotidien des services de la Ville a elle aussi été impactée par la crise sanitaire. Financièrement d'abord par le ralentissement économique qu'elle a occasionné et la baisse de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement. Le montant des dépenses s'élève ainsi à 51,5 M€, en baisse de 1,8 M€ (soit -3,4 %) par rapport à l'exercice 2019.

Mais d'autre part, et surtout peut-être, ce contexte a modifié l'activité quotidienne des services en leur imposant une adaptation dans tous les domaines, vers tous les publics.

En matière de relation avec la population, les services sociaux et ceux dédiés aux seniors ont eu à répondre à des contraintes sanitaires fortes et soudaines, à des questions, des incertitudes, voire des inquiétudes. Les services de la Petite enfance et de la Scolarité ont été

quant à eux fortement sollicités pour établir des protocoles d'accueil inédits et rigoureux. Et une adaptation a également été opérée dans le périmètre des formalités administratives, de l'état civil, de l'information en général.

Dans tous ces domaines, les habitudes d'une relation « en présentiel » avec les usagers des services ont dû s'effacer, et des solutions dématérialisées ont été mises en place : densification de la relation téléphonique, instauration de cours à distance, mise à disposition de contenus et de l'information via des plateformes numériques, etc.

Cela n'a pas empêché, en parallèle, une progression quasiment normale des travaux et études de fond en cours jusque là, notamment en matière d'urbanisme. L'instruction de nombre de dossiers a ainsi débouché dès le début de l'année 2021 sur les phases d'acquisition de propriétés en ORI, de réalisation d'opéra-

tions de reconversion ou de rénovation immobilières, de création de ZAC, ou encore de réaménagements urbains. Le plan Action cœur de ville est l'un de ces grands programmes bénéficiaires.

L'Événementiel, le sport, la culture, les loisirs jeunes et adultes constituent quant à eux un périmètre très à part dans l'action au quotidien de cette année 2020, avec des programmations qui ont été annulées au premier semestre, et très handicapées pour le reste de l'année par des cadres sanitaires étroits. Malgré tout, la volonté municipale de relancer vite et fort l'activité commerciale, par l'opération « Bienvenue chez vous » notamment, dès juin 2020, a fonctionné à plein rendement, grâce aux dispositifs d'aides exceptionnelles aux commerçants, et l'agilité des services municipaux et des partenaires de la Ville.

Environnement et cadre de vie



La Ville de Chartres, labellisée Quatre Fleurs depuis 2002 et Fleur d'Or en 2011, accorde une attention particulière à la gestion du patrimoine végétal sur son territoire. Cela représente ainsi 13 ha d'espaces verts et naturels (bois des Poteries, du Rigeard, parc Baruzier...). 10 660 arbres sont recensés, rassemblant de 180 essences différentes (dont 90 au jardin d'Horticulture). Les quartiers les plus arborés sont la Madeleine, le centre-ville et Saint-Chéron. Des missions spécifiques sont dédiées à ce patrimoine vivant, telles que sa valorisation par une communication dans les journaux et le magazine municipal *Votre Ville*, et sa protection notamment lors des chantiers, ou encore la préservation de la biodiversité par des actions de pose de nichoirs.

Chiffres clés

- 52 935 € consacrés aux plantations, aux fournitures et aux aménagements paysagers
- 31 688 € pour l'élagage des arbres
- Une douzaine d'arbres remarquables identifiés, notamment par leur taille, comme par exemple l'araucaria du Parc André Gagnon ou le chêne à feuilles de saule sur la place de la Porte Saint-Michel.



Vie citoyenne et proximité



Des services publics adaptés en présentiel, et en ligne sur chartres.fr

En 2020, le Guichet Unique est resté l'interlocuteur privilégié des habitants de l'agglomération pour toutes leurs démarches administratives, y compris pendant la période de confinement.

La crise sanitaire a toutefois nécessité des ajustements pour limiter les flux : externalisation de l'agence Fillbus à la Maison du Vélo (et inauguration de la boutique en ligne le 27 juillet 2020), réduction du nombre de rendez-vous pour les demandes et retraits de passeports et cartes nationales d'identité (CNI), généralisation de la prise de rendez-vous pour toutes les démarches y compris les demandes de vignettes résidentielles ou de badges d'accès en zone piétonne.

Les locaux ont été réaménagés par des cloisons et un sens de circulation, et des restrictions d'usage des salles d'attente ont été établies.

Concernant le Centre d'appels, et à l'instar de 2019, la barre des 100 000 appels a été franchie. Nombre d'entre eux concernaient des demandes de rendez-vous pour l'établissement d'une CNI ou de passeports. Cependant, le numéro vert Déchets a connu une forte croissance, avec 10 705 appels.

Chiffres clés

- + de 30 000 usagers ont fréquenté le Guichet Unique
- 630 fiches d'intervention établies auprès du Centre d'Interventions Techniques dont 558 pour des particuliers (dont 103 pour les espaces verts, 200 pour la cellule propreté et 43 pour la signalisation).



Action sociale



AU QUOTIDIEN 2020

Durant l'année 2020 et en raison de la crise sanitaire, les services du Centre communal d'action sociale ont été encore plus soucieux du bien-être des personnes fragiles. Durant le 1^{er} confinement, de nombreux déplacements ont été réalisés, pour l'aide aux courses notamment, et les services ont effectué 1 250 appels vers des personnes vulnérables. De même, plus de 15 000 masques en tissu ont été distribués aux plus de 65 ans.

En ce qui concerne le centre de santé polyvalent, le nombre d'actes a augmenté par rapport à 2019. Les consultations médicales sont ainsi passées de 942 à 1 540 et les actes infirmiers de 16 055 à 29 854.

Chiffres clés

- Budget global du CCAS : 9,5 M€ dont 2,07 M€ de subvention de la Ville
- 6 911 bénéficiaires d'une action de prévention
- 3 200 entretiens réalisés dans le cadre de l'accueil social
- 259 demandes d'aides financières étudiées par la commission permanente
- 385 aides alimentaires d'urgence accordées
- 515 enfants ont intégré une action du PRE
- 493 personnes ont été reçues par l'écrivain public

Action éducative



En 2020, l'apprentissage de nouveaux gestes pour se préserver, et maintenir la découverte.

Au niveau des écoles, de la restauration scolaire et des centres de loisirs, la Ville a été très réactive dans la gestion de la crise sanitaire. Elle a ainsi fourni des masques, du gel hydro alcoolique, des produits d'entretien, des équipements de protection, des gants, thermomètres... représentant plus de 30 000 €. Il a été procédé à un nettoyage approfondi des locaux et la désinfection des surfaces de contact et sanitaires 2 fois par jour et une aération régulière des locaux.

Chiffres clés

- 2 765 élèves pour 131 classes
- 1 841 élèves fréquentent la restauration scolaire
- 935 enfants présents en moyenne le soir
- Offre culturelle : bibliothèques, archéologie, Conservatoire de musique et de danse...
- Offre sportive : athlétisme, sports collectifs, Odyssee...
- 25 séances d'apprentissage des échecs par classe entre novembre et juin



Jeunesse & sports



Les deux grands rendez-vous maintenus : Foulées roses et Paris-Tours

Saisons élités : une année sur la réserve

La saison 2020 fera exception dans les calendriers des équipes sportives. Éminemment concernées par les restrictions sanitaires, les pratiques sportives ont connu l'annulation des championnats des équipes nationales. Ainsi, ni montées ni descentes pour les équipes élités chartrains : basket masculin et féminin (maintiens respectifs en Lidl Starligue et Ligue Fédérale 2), football (Nationale 2), rugby (Fédérale 2), tennis de table (Pro B) et volleyball (Nationale 2)

Pour ce qui est des rendez-vous sportifs locaux qui rythment traditionnellement le calendrier événementiel annuel, seul l'allègement des prescriptions nationales du dernier trimestre aura permis d'en maintenir deux : l'accueil de la course cycliste Paris-Tour le 11 octobre, et la Marche rose les 17 et 18 octobre. Les grands organisateurs nationaux ont dû eux aussi se résoudre à des déprogram-

mations, comme les Fédérations françaises de Natation et d'Échecs, qui ont annulé leurs étapes chartraines : Open de France de Natation et Championnat de France d'Échecs.

Les programmations sportives quotidiennes

Toute l'année durant, la Ville de Chartres instille du sport dans le quotidien des Chartains, selon plusieurs cadres d'organisation.

Les écoles de sports offrent ainsi un ensemble d'initiations à un large panel de pratiques sportives, du lundi au jeudi après l'école et en soirée, et le mercredi. Cette offre, ouverte aux enfants, adultes et seniors, n'a pu avoir lieu que de janvier à février, plus quelques jours à la rentrée scolaire.

Les animations des maisons pour tous, programmées pour les 11 - 17 ans dans le cadre du projet éducatif des structures de quartier, n'ont été quant à elles

accessibles qu'en février et à l'automne. Pour mémoire, ces programmations sont à la jonction d'un objectif d'éducation et d'insertion par le sport, et de rencontres inter quartiers pour une mixité des populations.

Même calendrier pour le Sport pendant les vacances, cette formule à la carte qui propose une découverte du sport pour les 7-15 ans.

Le sport, ambassadeur décalé de la santé

Le monde du sport jouissant en général d'une aura positive dont tous les domaines ne peuvent se prévaloir, la Ville a fait l'essai d'e « débaucher » certains acteurs au profit de la santé. Le C'Chartres Rugby s'est ainsi prêté avec une grande simplicité à une campagne de communication locale pour être ambassadeur des comportements de précaution sanitaire. Une campagne « hors terrain » qui a bénéficié d'une bonne perception par le public.

Chiffres clés

- Subventions de la Ville au milieu sportif : Haut niveau : 3 543 800 € ; Compétition : 94 800 € ; Loisirs : 17 500 € ; Exceptionnelles : 15 000 €
- Subventions dans les quartiers : 38 740 €
- En raison de la crise sanitaire les équipements sportifs sont restés fermés au public et aux clubs (hors Haut niveau) 31 semaines



Action culturelle



Visite musée : le patrimoine chartrain a fait le plein de visiteurs



Cours à distance conservatoire : le Conservatoire à inauguré des cours en distanciel

Une saison « particulière »

La fermeture des établissements culturels, de mars à mai puis d'octobre à décembre, et les restrictions d'accès imposées par les prescriptions sanitaires (jauges réduites, suspension d'activités collectives...), ont particulièrement touché la culture. Les saisons 2019-2020 puis 2020-2021 ont été partiellement annulées et/ou reportées.

Néanmoins la culture chartaine a su proposer des alternatives, notamment numériques, pour garder le contact avec ses publics. Ainsi, le Conservatoire a-t-il orchestré la mise en œuvre en distanciel de ses cours de CHAM - CHAD et de 3^e cycle, tandis les bibliothèques et lieux d'expositions compensaient un peu de leur fermeture par des vidéos, relayées sur les plateformes de partage de la Ville. Concerts en captations chez les professeurs ou depuis le conservatoire, en direct depuis le musée des Beaux-Arts et la salle Doussineau, clip musical pour Noël, mise en ligne de livrets-jeux, de ressources numériques gratuites... cet ensemble de propositions regroupées en une programmation expérimentale « Culture chez vous » a donné une autre voix d'expression à notre patrimoine.

De son côté, le Théâtre de Chartres n'a eu d'autre solution que d'annuler une

grande partie d'une saison prometteuse : un tiers seulement a pu en être présenté au public. Là aussi, les canaux numériques ont été mis à contribution, avec 3 spectacles diffusés sur le web et un résultat intéressant : près de 3000 vues. Côté coulisses, le théâtre a mené avec fougue son travail d'aide à la création : un budget presque double de celui de 2019, et 6 résidences, contre 3 ou 4 les années précédentes.

Lors du second confinement, seule l'Apostrophe a pu programmer une réouverture, au 1^{er} décembre, complémentaire de son nouvel usage de « prêts à emporter » de documents. Le Conservatoire a quant à lui pu maintenir en présentiel les cours des élèves de CHAM, CHAD et de 3^e cycle, les cours individuels étant assurés par visio-conférence dans un premier temps puis en présentiel.

Durant toute l'année, les personnels de la Culture ont toutefois poursuivi leurs activités de fond sur les collections (restauration et conditionnement des fonds Lorin, nettoyage-conditionnement des collections du musée des Beaux-Arts...) et les projets d'évolutions et de création des établissements culturels (musée des Beaux-Arts, Ateliers Lorin, Archives, Off, etc.).

Un patrimoine en plein soleil

Au déconfinement de mai, et avec l'initiative de l'opération Bienvenue chez vous, la culture chartaine a eu à cœur de répondre à l'appétit de ses visiteurs. Le musée, le prieuré, la collégiale, les bibliothèques et la maison Picassiette ont ouvert grand leurs portes pour une découverte patrimoniale totalement gratuite. Les expositions temporaires étaient au rendez-vous, accompagnées d'une grande exposition photo en plein air consacrée au fonds Lorin. Au total, cette « saison particulière » a confirmé la très grande attractivité du patrimoine chartain : en seulement trois mois et demi (mi-mai à fin août) près de 60000 visiteurs l'ont visité, soit à peine 25 % de moins qu'en une saison estivale normale.

Chiffres clés

- 13 livrets jeux téléchargés 993 fois (musée, maison Picassiette, Archéologie)
- service « prêt à emporter » des bibliothèques : 500 demandes / mois
- fréquentation estivale des lieux culturels : 59 564 visiteurs dont 53 % de Franciliens
- TDC : 23 spectacles donnés (35 annulés), budget global production/co-production : 165 680 € (94 336 € en 2019)
- Solidarité : acquisition de 6 000 nouvelles références dans le fonds des bibliothèques, dont 12 000 € en soutien aux libraires locaux
- Archives : intégration de 75 versements extérieurs et 152 m linéaires d'archives contemporaines
- Collections hors-les-murs : prêts d'une dizaine d'œuvres vers des institutions nationales (dont le Louvre-Lens)



Les fonds du musée des Beaux-Arts : la poursuite d'un grand travail d'inventaire et de recollement



Promotion et attractivité



Délégation municipale à Evora en octobre 2020



Le click&collect dans les commerces

L'international maintient ses liens

Les activités de promotion de Chartres vers l'international ont bien entendu connu leur lot de défections, et nombre de projets n'ont pas vu le jour. Malgré tout, les outils numériques ont permis de maintenir une activité-socle, notamment à travers des réunions - conférences dématérialisées mises en place par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Cités Unies France et Sites et Cités Remarquables de France.

En parallèle, à Malte, l'Alliance de Villes euro-méditerranéennes de Culture (AVEC) a élu Chartres à la présidence des villes françaises. Ce réseau, fondé en 1997, vit pour établir des échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le champ de la valorisation du patrimoine. Cette présidence couronne le travail réalisé à Chartres en matière de durabilité de la valorisation de son patrimoine, et du rôle qu'il tient comme moteur d'attractivité. Le seul « vrai » déplacement à avoir eu lieu en 2020 a été une mission d'étude à Evora, sur les thèmes de la culture, du patrimoine, de la ville durable et de l'environ-

nement.

Au niveau local, Chartres International a adapté ses enseignements de langues par des cours en visio-conférences, de la même façon qu'il a maintenu ses échanges avec nos villes jumelles par le même biais.

Attractivité commerçante : les Vitrines de Chartres tous azimuts

2020 a été pour les Vitrines de Chartres une année de mise à l'épreuve. Après avoir installé depuis plusieurs années un solide calendrier événementiel pour promouvoir et faire rayonner le commerce chartrain, l'association et ses adhérents se voient confrontés à la fermeture des commerces. Le premier confinement est cependant utilement employé à concevoir et mettre en ligne un nouveau site de e-commerce : www.vitrines-chartres.com. Dès lors, les commerces chartrains disposent d'une interface où exposer leurs produits, maintenir un lien avec leur clientèle, et préparer de la vente à emporter. Ce nouvel outil fait ses preuves dès la fin du confinement, avec une fréquentation largement promue par une initiative de chèques cadeaux, puis par le lancement de sa déclinaison en application mobile. Dès l'arrivée de l'été, les Vitrines contribuent de plus belle à l'animation du cœur de ville : jeux chèques cadeaux, apéro-times, braderies, et animations de saisons.

Bienvenue chez vous : le plein d'adrénaline

Pour compenser les fermetures généralisées du premier confinement, la municipalité lance en juin son opération de promotion des commerces et de la destination Chartres : nom de code « Bienvenue chez vous ». Deux volets sont simultanément mis en place. Le premier consiste à faire repartir d'un coup l'activité des commerçants en leur proposant d'intensifier leurs offres (ouverture du domaine public aux étals et terrasses au maximum de ses capacités, avec redevance symbolique, invitation à être eux-mêmes acteurs de l'animation de la ville par des programmations musicales notamment...), en même temps qu'une importante communication est déployée à l'attention des habitants pour les inviter à profiter des atouts de leur ville : commerces, restaurants et terrasses, loisirs, patrimoine. Le deuxième volet consiste à inviter le voisinage chartrain à venir passer du bon temps à Chartres, invitation qui se fait sous la forme d'une communication ciblée sur l'extérieur du territoire, et notamment vers la région parisienne. Sur la période estivale, la ville affiche clairement un taux de remplissage important, et au final, les chiffres 2020 de la fréquentation touristique auront presque atteint ceux d'une année normale. De cette opération, plusieurs mesures sont appelées à être pérennisées, comme l'extension de la saison de Chartres en lumières jusqu'à la fin d'année, ou encore une modification substantielle de la charte des commerçants, en révision en 2021.

Chiffres clés

- 170 000 € de chèques cadeaux vendus par les Vitrines de Chartres
- 240 apprenants en cours de langues, 7 langues, 30 créneaux de cours avec 9 professeurs
- vitrines-chartres.com : 75000 visiteurs en 2020, 190 e-vitrines fin 2020

Événements et animations

L'événementiel tire son épingle du jeu

On ne compte pas le nombre des animations et événements que la crise pandémique a maintenus dans les tiroirs. Ou plutôt on les compte. Jusqu'à ce que les prescriptions de déconfinement soient émises par la préfecture, fin mai, 73 événements associatifs, commerciaux ou municipaux ont été annulés ou reportés.

Pour autant, Chartres a su rattraper ce déficit. Consciente de l'indispensable besoin de régénérer très vite de l'attractivité pour remettre en marche l'activité commerçante et touristique, l'opération Bienvenue chez vous et la communication lancée notamment vers la région parisienne se sont largement appuyées sur un train d'animations remis sur rails. Ainsi, l'été chartrain 2020 at-t-il offert 20 événements grand public en plein air pour les seuls mois de juillet-août, tandis que Chartres en lumières inaugurait le nouveau principe d'une saison qui court désormais jusque fin décembre.

Septembre-décembre : de l'animation sous contrôle

A la rentrée, les Chartains ont renoué avec un rythme saisonnier presque normal, l'ouvrant avec un salon des associations aux gestes barrières bien installés. Quant aux fêtes de fin d'année, autorisées après la nouvelle interruption de novembre, leur programmation a certes revêtu une petite senteur de gel hydroalcoolique, contrainte jugée bien tenue et largement compensée par le cocon inédit que proposait Chartres en lumières et la présence des nombreuses installations plastiques dans l'ensemble du cœur de ville. Nouvelles règles, nouvelles réponses : l'événementiel chartrain a joué l'adaptation avec succès.

Chiffres clés

- 106 événements annulés ou reportés à 2021
- 39 semaines : c'est dorénavant la durée d'une saison de Chartres en lumières (avril à fin décembre)
- 162 associations représentées sur 172 stands lors du salon éponyme
- 2 : c'est le nombre d'animations qui ont trouvé une forme dématérialisée : rien ne vaut la « vraie vie » !



Salon des associations



Animations Estivales



Chartres en Lumières



Animations de Noël

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE NOTRE ARGENT

ENDETTEMENT, FISCALITÉ

Il n'y a pas de miracle à Chartres. Des emprunts, des dettes et maintenant des hausses d'impôts pour les épouger.

La mise en place d'une taxe communautaire à 7,5% se traduit par des augmentations d'impôts effectives au-delà des 10%. Le taux de la taxe foncière sera maintenu au niveau de 2019 pour la durée du mandat. Cela se traduira donc par des augmentations annuelles systématiques, liées aux augmentations des bases locatives. Il n'est pas question de contester le principe de l'impôt, mais nous nous demandons si ces augmentations ne sont pas aussi chargées d'éponger le déficit grandissant des dépenses publiques.

Dans le cas de la ville et de son agglomération, dirigées par le même élu, l'emprunt ne suffit plus pour financer les projets communs. Le vice-président aux finances l'admettait en début d'année : « sans ressources supplémentaires, nous ne serions pas en mesure de rembourser nos emprunts ». Le pôle administratif est un gouffre financier ; il n'est toujours pas ouvert au public, avec plus de 4 ans de retard. Le budget initial de 55 millions d'euros du futur complexe sportif et culturel est déjà très élevé. De combien sera-t-il augmenté, au fur et à mesure de l'avancée des travaux ?

MULTIPLICATION DES SATELLITES

Une des solutions pour « faire des économies », c'est de dégager les services publics de la responsabilité de tous les élus : certains services sont « filialisés » dans des Sociétés Publiques Locales, qui sont gérées avec de l'argent public comme des entreprises privées : les employés sont soumis à des contrats de droit privé, CDI, CDD, contractuels, etc. Comment aller vers l'intérêt général, vers la gratuité de certains équipements pour assurer à tous la jouissance des biens fondamentaux, s'il faut sans arrêt penser à rentabiliser ce dont on a la responsabilité ?

LES GRANDS PROJETS D'URBANISME.

Certains ne sont pas encore terminés que d'autres sont en préparation : tous les quartiers de Chartres sont impactés, avec une densification de population qui met en danger la biodiversité, la revitalisation territoriale, etc. Des biens publics qui sont vendus à des sociétés immobilières privées, lesquelles nous les revendent plus cher ensuite ; les avantages vont-ils au privé ou au public ?

JEUNESSE ET SPORTS

Les subventions attribuées au sport de haut niveau sont disproportionnées par rapport à celles qui relèvent du sport amateur, ou des besoins sociaux.

Bref tout contribue à penser que la majorité municipale suit une logique libérale aux dépens de la qualité des services à la population et de leur accessibilité.

Jacqueline Marre - jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris Provost - boris.provost@ville-chartres.fr

La Ville de Chartres poursuit ses investissements sans se soucier ni des réels besoins de la population ni des effets négatifs engendrés par des projets inopportuns et surdimensionnés qui creusent la dette.

Le pôle administratif illustre parfaitement cette politique. Ce projet de « construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices », programmé en 2011 par des « amateurs » (alors qu'une Assistance Maîtrise d'Ouvrage s'imposait), sans diagnostic préalable sérieux, ni véritable concertation, avançait une estimation prévisionnelle de 32 M€ de travaux*, dont 8 pour un parking souterrain de 500 places. Le conseil de développement suivant annonce ensuite un budget de 38 M€ sans plus d'explication.

Ouvert en septembre 2015, le chantier n'est toujours pas terminé et affiche aujourd'hui un retard de plus de 4 ans... On vous dira que l'estimation initiale ne comprenait pas les aménagements intérieurs. Effectivement, mais les six marchés de gros œuvre, initialement estimés à 38 M€ ont atteint 50 M€ suite à une vingtaine d'avenants par entreprise et à 3 importants protocoles transactionnels, soit un surcoût de 33 %.

Quant aux honoraires de maîtrise d'œuvre, ils sont passés de 5,50 M€ à presque 10 M€ soit 78 % d'augmentation.

Oui, il y a eu des travaux supplémentaires, comme l'extension du troisième étage, le changement d'entreprise pour les ascenseurs (59 % de surcoût!), de nombreuses modifications de programme comme la suppression totale et inexpliquée du parking, etc. Mais ceci ne suffit pas à expliquer les dérives.

Aux dépenses précédentes, il ne faut pas oublier d'ajouter le coût des démolitions, les aménagements et équipements intérieurs (les cloisonnements, les fournitures de mobiliers pour 1,60 M€, non compris ceux de la salle de réception), les équipements de cuisine, les équipements techniques audio (1,20 M€) et autres aménagements (espace serveur et container informatique), ainsi que les travaux de voirie et espaces verts (6 M€, déduction faite de la participation de Chartres Métropole à hauteur de 1,90 M€).

Enfin, il faut encore ajouter divers honoraires, comme ceux attribués à Chartres Aménagement pour la finalisation et la réception du projet (50 000 € par an), le contrôle technique et sécurité, le marché de mise en sécurité et contrôle d'accès et les dépenses liées aux divers déménagements.

Nous remercions les services de la Ville qui nous ont transmis les documents demandés, nous permettant cette synthèse des dépenses qui donne un total général de près de 70 M€!! Nous savons aussi que ce bilan est incomplet: il manque le coût des fouilles archéologiques, des diagnostics sur l'état des bâtiments riverains, le montant des parutions dans la presse, le coût des cloisonnements, le coût des locaux occupés « provisoirement » par le personnel et probablement encore d'autres postes de dépenses...

* les montants sont exprimés en euros Hors Taxes

Quentin Guillemain, Brigitte Cottreau,
Jean-François Bridet, Olivier Maupu
chartresecologie.fr - contact@chartresecologie.fr

UN BILAN EN TROMPE-L'ŒIL QUI POUSSE À LA HAUSSE D'IMPÔTS DES MESURES DE SOUTIEN BIENVENUES

À l'occasion de cette tribune consacrée au Rapport d'activité 2020 de la ville de Chartres, nous souhaitons revenir sur les faits marquants de cette première année de mandature 2020-2026.

Frappée par la pandémie de la Covid-19 et la mise en place de nombreuses mesures sanitaires, cette année 2020 aura été marquée par une mise à l'arrêt de nombreuses activités, qu'elles soient d'ordre culturel, sportif, associatif... ainsi que par la suspension de nombreux investissements en cours supportés par la municipalité.

Cette situation exceptionnelle aura entraîné un effet de halo sur les résultats comptables de la ville. Ceux-ci présentent en effet un excédent confortable et supérieur aux budgets votés en début d'année. Une situation donnant satisfaction seulement en apparence. En effet, du fait des périodes de confinement et des protocoles sanitaires, nombre de chantiers ont pris du retard, ayant été suspendus pendant plusieurs mois tandis que la quasi-totalité des événements et manifestations était annulée. Par conséquent, ce sont autant « d'économies » forcées qui auront permis d'améliorer les résultats de cette année 2020, laissant présager une année 2021 beaucoup moins favorable.

Les premiers effets se font d'ailleurs déjà sentir: au moment même où nous rédigeons cette tribune, nombre d'entre vous s'apprêtent à régler leur taxe foncière et découvrent les premières conséquences d'une politique d'investissement trop massive menée depuis plusieurs années entraînant une forte hausse de son montant. La cause? La création, en 2021, d'une taxe additionnelle de 7,5 % sur le foncier bâti, votée par la majorité municipale au sein de l'intercommunalité.

Pour rappel, la suppression de la taxe d'habitation, décidée par l'actuel Gouvernement, a été intégralement compensée par l'Etat qui, par ailleurs, a maintenu les dotations et même mis la main à la poche sur de multiples projets chartains qui n'auraient pas vu le jour sans le soutien d'Action Cœur de Ville ou de France Relance.

Une situation qui fait de Chartres la deuxième ville de France, parmi les 200 villes de 40 000 à 100 000 habitants, ayant le plus augmenté leur taux de taxe foncière, juste derrière... Montrouge! Une situation dont nous serions bien passés et une décision contraire à l'écrasante majorité des collectivités locales, qui ont fait le choix dans un contexte de crise, de la modération fiscale.

Si nous regrettons cette hausse d'impôts, nous saluons par contre les mesures de soutien mises en place par le Conseil Municipal pour venir en aide aux commerçants et restaurateurs, très fortement impactés par cette crise. Ce fut le cas avec la mise en place, par exemple, de l'agrandissement des terrasses et du mètre linéaire à 1 € symbolique pour les restaurateurs, du déploiement de chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants, ainsi que des subventions accordées à certaines associations sportives, culturelles ou sociales afin qu'elles puissent boucler leur budget face à la baisse de leurs recettes... Autant de mesures que nous avons soutenues.

*source : Cabinet FSL

Gaël Garreau, gael.garreau@ville-chartres.fr

Virginie Chauvel, virginie.chauvel@ville-chartres.fr

Fabien Standaert, fabien.standaert@ville-chartres.fr





Invitation RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
Adjoint aux Finances et à la
Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2020
de la Ville

Lundi 4 octobre, à 18 h 30

MPT de la Madeleine,
mail Jean de Dunois

Lundi 4 octobre, à 20 h 30

MPT des Petits Clos,
avenue François-Mitterrand

Mardi 5 octobre, à 18 h 30

MPT du Pont Neuf,
9, place des Fondateurs

Mardi 5 octobre à 20 h 30

MPT de Rechèvres - la Cité,
52, impasse Huysmans

Mercredi 6 octobre à 20 h 30

MPT des Comtesses,
1, rue Georges-Pompidou

Jeudi 7 octobre à 20 h 30

Hôtel Montescot, rue de la Mairie

HÔTEL DE VILLE

Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
www.chartres.fr

